

Neuville mag'

PRINTEMPS 2023 • N°12

www.neuillesursaone.fr

Vos questions à **Éric Bellot**
50 ans de jumelage **avec Alpirsbach** p.3

Mobilité
Un itinéraire au fil de l'eau p.5

Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politiques seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

Djemaa (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuville ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00
www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier -

domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de

13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences

téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h,

les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque

4 rue Curie - 04 72 08 37 10

Ouverte hors vacances scolaires, le mercredi de 15h à 18h

et certains samedis matin (dates dans l'agenda du site

internet de la Mairie)

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans

2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 17h30 et jeudi de

8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) Accès libre et gratuit

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance,

adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

mdm.neuville@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE) Les P'tits Copains du

Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de

garde et les assistants maternels

4 rue Curie - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de

13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroi

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h

à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à

18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuville@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis

de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuville@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

ad69.neuville@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et

de 14h à 17h ; samedi de 9h à 17h ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : www.laposte.fr

Sommaire

PRINTEMPS 2023 • N°12

03

Vos questions à Éric Bellot

50 ANS DE JUMELAGE AVEC ALPIRSBACH

04

ENVIRONNEMENT

05

MOBILITÉ

06

CULTURE

07

SPORT

08

SENIORS

SOLIDARITÉ

NOUVELLES ACTIVITÉS

09

LIBRE EXPRESSION

10

**ÇA S'EST PASSÉ
À NEUVILLE-SUR-SAÔNE**

Neuville mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Nicolas Leroy, Philippe Juste, Groupe SERL, CentreNeuville, associations, Freepik
Impression : Imprimerie Courand et Associés
Tirage : 3800 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 14001
Distribution : ADREXO



> Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône et Michael Pfaff, Maire d'Alpirsbach, lors d'une visite dans la ville allemande en janvier 2023

À quoi sert un jumelage ?

“ Notre commune est jumelée avec deux villes européennes : Alpirsbach en Allemagne depuis 1973 et Cabeceiras de Basto au Portugal depuis 1997. Le jumelage entre deux villes a pour but de favoriser les échanges culturels et l'amitié entre les peuples.

Les jumelages franco-allemands s'inscrivent également dans la continuité du traité de coopération signé le 22 janvier 1963 entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, afin de sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne. Nous venons de célébrer le 60^{ème} anniversaire de ce traité, plus connu sous l'appellation de Traité de l'Élysée. ”

Vos questions à Éric Bellot

Des festivités sont-elles prévues pour le cinquantenaire du jumelage avec Alpirsbach ?

“ Toute l'année 2023 sera rythmée par de nombreuses animations et échanges franco-allemands à l'occasion de quatre grands temps festifs : la foire du 1^{er} mai à Neuville, le marché de Pentecôte à Alpirsbach, une grande fête du jumelage qui se déroulera en juillet en Allemagne et à laquelle plusieurs associations seront conviées, et enfin les festivités du 8 décembre à Neuville.

Au programme de ces différents temps : des échanges sportifs et scolaires avec notamment un concours de dessin pour les élèves de CM2 et 6^e, des concerts, deux représentations de la pièce L'exception et la règle de Bertold Brecht, un cyclotour entre Neuville et Alpirsbach pour quelques cyclistes expérimentés, un festival de cinéma allemand, une exposition... L'ensemble du programme vous sera révélé très prochainement ! ”

“ En 2023, le jumelage avec la ville allemande d'Alpirsbach fête ses 50 ans ! ”

Comment les habitants peuvent-ils participer aux jumelages ?

“ La commune recherche actuellement des habitants volontaires pour accueillir à leur domicile une ou deux personnes appartenant aux délégations allemandes qui viendront en France du 29 avril au 2 mai et du 7 au 10 décembre 2023, dans le cadre des 50 ans du jumelage. Les hébergeurs seront invités aux activités et festivités prévues sur la période d'accueil.

Vous pouvez également vous investir dans l'organisation des échanges culturels avec l'Allemagne ou le Portugal en participant aux comités de jumelage. Vous pourrez ainsi partager vos idées, rencontrer vos homologues étrangers.

Si vous êtes intéressé-e, contactez le Pôle vie locale : m.betzer@mairie-neuvellesursaone.fr ou 04 72 08 34 36 ”

Communication

Un nouveau papier pour votre magazine

Vous avez certainement remarqué que le papier de votre magazine a changé. Les coûts du papier ayant augmenté de plus de 40% au cours des derniers mois, nous avons fait le choix de réduire le grammage afin de maintenir une stabilité budgétaire sur l'impression de nos publications. Le papier que nous avons choisi est issu de forêts gérées de manière écoresponsable.

Nous mettons tout en œuvre pour optimiser la qualité de notre magazine tout en répondant aux contraintes environnementales et de sobriété budgétaire imposées par le contexte actuel.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

L'élagage des arbres C'est obligatoire !

Les arbres situés en bordure de propriété doivent obligatoirement être élagués lorsqu'ils sont susceptibles de gêner les voisins, la circulation ou la visibilité des piétons et des véhicules sur la voie publique ou d'occasionner un risque pour la sécurité des passants, en touchant des câbles aériens ou l'éclairage public par exemple.

Cette obligation incombe au propriétaire occupant ou au locataire. En cas de manquement et après plusieurs mises en demeure, la ville exécutera les travaux d'office si les branches dépassent sur un terrain public ou sur la rue. Les frais occasionnés seront refacturés au propriétaire de la parcelle.

Si les branches dépassent sur un terrain privé, le propriétaire de ce terrain peut vous contraindre à élaguer votre arbre par voie de conciliation ou contentieuse. Un particulier n'a cependant pas le droit d'élaguer les arbres de son voisin.

AMAP Neuvilleoise

Pour une consommation locale et de qualité

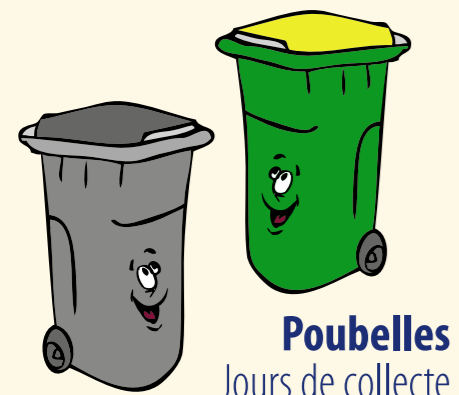
L'AMAP Neuvilleoise poursuit sa mission de valorisation des circuits courts et son soutien à l'agriculture paysanne (bio ou à haute qualité environnementale).

Elle propose toute l'année des paniers hebdomadaires ou bimensuels de produits frais et locaux : légumes (possibilité de paniers d'essai), fruits, pains, œufs, fromages. Des distributions de farines, miel, jus de fruits, vins/bières, noix/châtaignes ou encore légumineuses ont également lieu plusieurs fois par an pour le plus grand plaisir des consommateurs !

L'AMAP fonctionne via la souscription de contrats sur plusieurs mois entre l'adhérent et le(s) producteur(s), ce qui garantit une continuité de revenus au paysan et un panier de produits de qualité à l'adhérent. Les inscriptions sont possibles toute l'année, jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

N'hésitez pas à venir rencontrer nos producteurs et les amapiens pour échanger lors des **distributions le mardi de 18h30 à 19h30 dans la cour de la Mairie !**

Contact : amapneuvilleoise@gmail.com
Site internet : amapneuvilleoise.e-monsite.com



Mémo propreté

Déchetterie de Neuville Genay

Avenue des Frères Lumière - 04 72 08 92 75

- Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; samedi de 9h à 17h ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)
- Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h (fermeture jours fériés)



Composteurs collectifs

Place Branly (angle rues Pierre Dugelay et Lucie Guimet)
Permanences les lundis et jeudis 18h30-19h30
Inscription gratuite
Contact : Neuville en Sel 06 63 61 43 35
neuville.en.sel@gmail.com



ERRATUM

Nourrissage des chats errants

Pour faire suite à l'article paru dans le dernier numéro de Neuville mag', précisons que les chats stérilisés dans le cadre du partenariat entre la commune de Neuville-sur-Saône, la Société protectrice des animaux (SPA) et l'association Sans croquettes fixes sont considérés comme des chats domestiques au regard de la loi. Il n'est donc pas interdit de les nourrir. Rappelons également que la loi punit tous les actes de cruauté envers les animaux, qu'ils soient sauvages, errants ou domestiques. ■

Un itinéraire au fil de l'eau : empruntez La Voie Bleue !

La Voie Bleue est un itinéraire cyclable national, qui s'étire sur plus de 700 km d'Apach, à la frontière luxembourgeoise, jusqu'à Lyon en passant par Neuville et tout le Val de Saône.

Une balade au bord de l'eau

Avec l'arrivée prochaine des beaux jours, quoi de mieux qu'une balade en bord de Saône pour prendre l'air et se ressourcer ? La Voie Bleue ravira les cyclistes, ceux du dimanche au plus chevronnés, mais aussi les marcheurs, les cavaliers ou les pêcheurs. Tous les promeneurs « sans moteur » sont les bienvenus sur cette piste aménagée afin de résister aux crues et de faciliter l'accessibilité pour chacun.

Un itinéraire sécurisé pour vos déplacements doux

Plus qu'un itinéraire de plaisance, La Voie Bleue c'est également une nouvelle manière de se déplacer en toute sécurité dans le Val de Saône grâce aux mobilités actives !

Plus d'infos : <https://www.lavoiebleue.com/>



> La Voie Bleue a été inaugurée le 25 janvier dernier en présence d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et de Fabien Bagnon, Vice-Président de la Métropole en charge de la voirie et des mobilités actives (de gauche à droite).



Et Les Voies Lyonnaises ?

À ne pas confondre avec La Voie Bleue, Les Voies Lyonnaises est un projet de la Métropole de Lyon pour créer un réseau de voies cyclables larges et sécurisées qui vont mailler le territoire à l'horizon 2026. Ce sont ainsi 12 itinéraires qui relieront les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération, mais aussi les villes de la première couronne entre elles.

La ligne 3 passera par le Val de Saône et Neuville pour relier Quincieux à Givors. Elle favorisera l'intermodalité vélo-TER pour l'ensemble des usagers. Les travaux ont déjà démarré à Couzon-au-Mont-d'Or et se poursuivront jusqu'en 2024 sur tout l'itinéraire.

Plus d'infos : <https://avelo.grandlyon.com/se-deplacer-a-velo/les-voies-lyonnaises>

Ville 30 km/h : pourquoi il faut lever le pied

En juin 2022, Neuville-sur-Saône est devenue une ville 30 km/h. Une nouvelle limitation de vitesse qu'il est important de respecter sur l'ensemble du territoire communal (sauf avenue du Parc et avenue Carnot entre le chemin Bressan et Genay). On vous explique pourquoi.

Plus de sécurité pour tous

- La distance de freinage est divisée par 2 (13 mètres contre 27 mètres à 50 km/h).
- Pour les piétons, le risque de décès est divisé par 9 en cas de choc.
- Pour les conducteurs, moins de dégâts en cas d'accident.

Une meilleure qualité de vie

- Moins d'accélération, c'est 2 fois moins de nuisances sonores.
- Une meilleure cohabitation entre tous les usagers de la route.
- Un sentiment d'apaisement pour les plus vulnérables (enfants, personnes âgées...).



BRÈVE

Médiathèque J. Brel

Instruments de musique en prêt : un vrai succès !

Depuis le mois de novembre dernier et jusqu'à fin février, la Médiathèque Jacques Brel, en partenariat avec la Métropole de Lyon, a proposé un service de prêt d'instruments de musique. Une belle occasion pour les musiciens en herbe de tester un nouvel instrument à la maison.



Un service plébiscité par les usagers

Pendant les 4 mois durant lesquels le service a fonctionné, les dix instruments proposés (guitares classiques, électriques ou basse, ukulélés, claviers et cajon) ont été prêtés en permanence, ce qui représente plus de 40 prêts. De belles expériences musicales qui ont incité certains utilisateurs à acquérir leur propre instrument !



Un atelier de découverte et une rencontre-dédicace

En marge du service de prêt, la Médiathèque, en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale du quartier de La Source et l'École de musique de l'Harmonie, a proposé un atelier gratuit et ouvert à tous au mois de décembre. Guillaume, professeur de musique, est venu présenter trois instruments qu'il était possible d'emprunter à l'issue de l'atelier. Les habitants du quartier et abonnés de la Médiathèque qui étaient présents ont également pu profiter d'un petit « impromptu » de basse.

Enfin, pour clôturer ce service, une rencontre-dédicace avec Jacqueline Jon-dot pour la présentation de son livre Dalida en Egypte a été proposée le 8 mars à 18h30 à la Médiathèque.



L'Envol de Vimy

Bientôt de retour sur les planches !

Après une reprise en douceur et des retrouvailles avec son public la saison dernière, pour ses représentations de Petits sketches entre amis, la troupe L'Envol de Vimy reprend du service et travaille assidument.

Les comédiens ont hâte de faire leur retour sur les planches au Rex, les 28, 29 et 30 avril et vous proposent cette saison un grand classique de Feydeau, un vaudeville en trois actes : *Tailleur pour dames*.

Contact : envol.de.vimy@free.fr



École de musique Harmonie

Un vrai succès pour Magic'cuivres

Un public nombreux et enthousiaste a assisté au concert Magic'cuivres le samedi 21 janvier à l'Espace Jean Vilar. 60 musiciens se sont réunis sur scène, du débutant au professionnel, pour partager un moment cuivré accompagné par l'ensemble Abracada'Brass. Cette belle soirée musicale s'est clôturée avec Prince Ali, extrait de la bande originale du film animé Aladdin !

Ce projet a été réalisé en collaboration avec les écoles de musique du Val de Saône (Neuville, Cailloux-sur-Fontaines, Genay et Quincieux) et soutenu par la Métropole de Lyon et la commune de Neuville-sur-Saône. ■

Contact : directionemhn@harmoniedeneuille.fr

Neuville Gym

Les gymnastes neuvillois se distinguent en compétition

Neuville Gym a repris le chemin des compétitions début 2023

Trois gymnastes masculins du club se sont notamment illustrés lors du championnat départemental individuel : Nils se classe 2^{ème} en National B +18 ans, Timéo 4^{ème} en National A 14 ans et Léony 3^{ème} en National A 11 ans.

Contacts : neuvillegym@gmail.com - <https://www.neuvillegym.com/>



Judo Club des Gones

Ça bouge au dojo !

Un printemps tout en projets pour le Judo Club des Gones :

- Interclubs à Caluire, samedi 25 mars pour la cinquantaine de jeunes filles et garçons de l'école neuvilloise.
- Sur les tapis de la Maison du Judo, samedi 1^{er} avril, benjamins et benjamines seront en lice pour le niveau régional.
- Stage « Chasse aux œufs » le 2 avril pour une bande de joyeux judokas impatients de se lancer à la recherche des œufs cachés autour du dojo par des parents tout aussi enthousiastes.
- Week-end « bleu, blanc, rouge » du 14 au 16 avril à Dôle pour le Championnat de France Sport Adapté. Une dizaine de kimonos « différents » sincères et motivés, fiers de leur qualification, défendront dignement leurs couleurs.
- Destination Saugues, le temps d'un week-end « judo loisir », dans un cadre idéal pour accueillir un groupe paradoxalement hétéroclite et homogène, point de convergence garanti la passion du judo.

Autant de moments d'efforts collectifs et de détente créant une cohésion dont le sport a le secret ! ■

Contacts : bureau@judoclubdesgones.fr - <https://judoclubdesgones.fr/>

BRÈVE

Neuville-Montanay Volley

Deux labels et un challenge inter-associatif

Grâce à ses efforts de formation de ses jeunes et entraîneurs, mais aussi à son engagement actif dans la filière volley santé, le club Neuville-Montanay Volley a été labellisé « **Club Formateur Bronze 2022** » et « **Volley Santé Argent 2022** ».

C'est dans le cadre de sa section volley santé que se déroulera le challenge inter-associatif et intercommunal annuel de soft volley le 12 mai 2023.

Tous les membres d'associations de Neuville et du Val de Saône, sportives ou non, peuvent s'inscrire gratuitement : composez votre équipe intergénérationnelle au sein de votre association et participez à cette soirée fun et originale ! Gros ballon souple, filet moins haut, tout sera là pour se faire plaisir, sans se faire mal.

En attendant le 12 mai, n'hésitez pas à contacter l'association pour vous initier au soft volley tous les samedis matin à Neuville !

Contacts : contact@nmvb.fr
<https://www.nmvb.fr/>





> Gouter des Rois du Carrefour de l'Amitié à l'Espace Jean Vilar le mercredi 25 janvier

Carrefour de l'Amitié

Regardons la vieillesse sous l'angle du bonheur !

La vieillesse est une réalité qu'il faut accepter, pour profiter de la joie qu'elle nous apporte.

À défaut de notre force physique passée, apprenons à mettre plus d'intensité dans l'être, en réalisant chaque chose avec entrain et sincérité. Ne laissons pas le temps qui passe nous vieillir, prenons le temps de bien vieillir. La fin de l'activité professionnelle ne signe

pas l'arrêt du dynamisme ! Qui plus est, il n'y a pas d'âge pour se faire de nouveaux amis. Pour vaincre la solitude, rien de mieux que d'intégrer une association !

Ainsi, le Carrefour de l'Amitié, club seniors, vous propose des activités ludiques, artis-

tiques ou sportives, du lundi au vendredi, sans parler des sorties et voyages. ■

Renseignements : 09 79 72 37 33
4 rue Curie (permanence jeudi après-midi)
carrefour.amitie.69250@gmail.com

Solidarité

Secours Catholique

Des activités toute l'année.

Le Secours Catholique Val de Saône propose tout au long de l'année des activités à Neuville-sur-Saône pour accompagner les populations les plus fragiles.

• **Atelier numérique** : tous les mardis de 9h30 à 11h, pour prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette). Un ordinateur est mis à disposition afin de permettre à chacun de naviguer sur internet, faire ses démarches, gérer ses courriels...



• **Cours de français langue étrangère** : apprentissage du français (méthode Gattegno, conversation, écriture...) avec plusieurs propositions de cours (niveau A1 à C1). 3 lieux de cours possibles et cours en visio.



• **Atelier cuisine** : un vendredi après-midi par mois, pour confectionner de bons plats à ramener chez soi, à base de légumes et de fruits de saison. ■



Contacts : Maison Paroissiale - 1 rue Gacon
06 38 36 87 48 - valdesaone.690@secours-catholique.org

Nouvelles activités

ALICE ROBE TATOUAGES
Salon de tatouage

11 avenue Burdeau
Uniquement sur rdv : lundi 14h-18h, mardi/jeudi 10h-18h, vendredi 12h-18h, samedi 10h-17h.
alicerobetatouages@gmail.com
Facebook "Alice Robe - Tatouages" / Instagram "Alice_Robe_Tatouages"

CHAMAS TACOS
Restauration rapide halal

2 rue Camille, toute la semaine de 11h à 14h30 et de 18h à 23h.
https://chamas-tacos.com/

MOBIKINÉ - ANTOINE CHARLY

Masseur-kinésithérapeute DE
Espace Santé - 12 rue Victor Hugo
Consultations uniquement au cabinet sur rendez-vous
06 19 31 10 08 - lemobikine@gmail.com

ONE PIZZA

Restauration rapide à emporter ou en livraison
6 rue Ambroise Pauffert
Mardi, mercredi, jeudi et samedi 11h-14h / 18h-22h ; vendredi et dimanche 18h-22h
09 82 49 97 17

SUBTILE ENTENTE

Comportementaliste félin & cat sitter
Consultations et visites à domicile sur rdv
06 08 15 15 84 - subtile.entente@gmail.com

Mieux vivre Neuville
GROUPE MAJORITAIRE

Naturellement Neuville
GROUPE MINORITAIRE

Neuville ensemble
GROUPE MINORITAIRE

Le confinement qui a obligé la majorité des familles à cohabiter dans les appartements a mis en évidence que ceux-ci n'étaient pas toujours adaptés, ni au télétravail ni à la présence simultanée de tous les occupants.

Texte non fourni

En effet, depuis 1945, la hauteur sous plafond et la surface moyenne des chambres ont diminué : 30% des chambres ne peuvent pas accueillir correctement un lit double.

À l'heure où le télétravail se développe, 4 Français sur 10 ne disposent pas de coin bureau.

La France détient le record européen d'exiguïté des appartements en immeuble. La moyenne européenne de la superficie des appartements est de 83 m², elle n'est que de 71,4 m² en France.

En s'appuyant sur ce constat, l'équipe municipale propose dorénavant aux porteurs de projets immobiliers un fascicule nommé « Référentiel pour un logement attractif » comportant un certain nombre de mesures afin d'améliorer la qualité d'usage des appartements construits à Neuville.

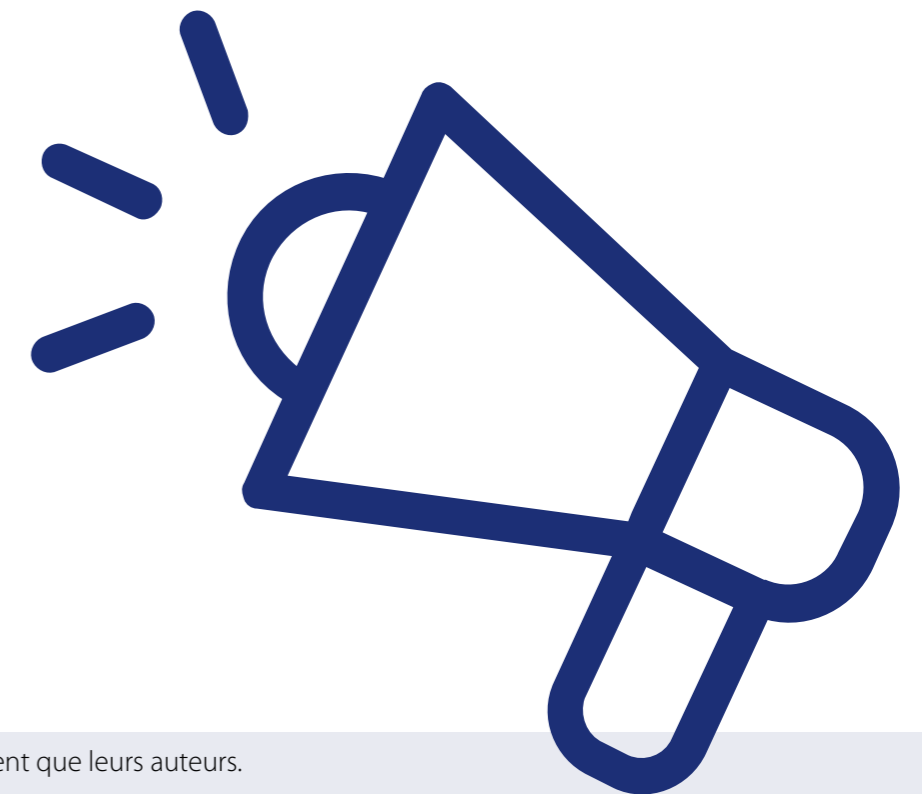
Quelques exemples de ces recommandations :

- Des surfaces totales minimales à appliquer en fonction du type de logement,
- Des surfaces minimales pour chaque pièce,
- Des balcons de 1,50 m de profondeur minimale accessibles pour tous,
- Les hauteurs sous plafond d'au moins 2,50 m,
- Les cuisines recloisonnables ou séparées,
- Une double orientation pour les appartements à partir du T3.

En proposant ce dispositif et en encourageant vivement les porteurs de projets à l'appliquer, l'équipe municipale souhaite améliorer les conditions de vie de chaque nouvel habitant s'installant à Neuville.

Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.





04-27 nov.

Festival Saône en Scènes

Dans le cadre de la programmation très riche proposée par le Festival Saône en Scènes, Neuville-sur-Saône a accueilli le beau concert de Kent à l'Espace Jean Vilar. Plus de 200 spectateurs ont été conquis par le chanteur lyonnais.

Noël des Aînés

Cette année, le Noël des Aînés a emmené les Neuillois-es de plus de 70 ans et leurs conjoint-e-s en voyage pour un Tour du monde des cabarets ! Cet événement festif est proposé chaque année et gratuitement par le Centre Communal d'Action Sociale de Neuville-sur-Saône.

7 déc.



8 déc.

Fête des Lumières

À l'occasion de la Fête des Lumières, petits et grands ont été invités à participer à un parcours lumineux et immersif à la recherche des LumiSaône. Les plus chanceux ont pu observer ces petits êtres mystérieux qui peuplent la ville et le Parc d'Ombreval mais ne se révèlent qu'en cette date magique !

17 janv.

Vœux de la municipalité aux habitants

Après deux annulations consécutives en raison de la crise sanitaire, c'est avec une grande joie que l'équipe municipale a pu renouer avec cette cérémonie festive appréciée de tous. La soirée a débuté avec le traditionnel discours des vœux du Maire, accompagné par quelques jeunes élus du Conseil municipal des enfants, et s'est poursuivie en toute convivialité autour du buffet, avec le service efficace des jeunes adhérents de l'Espace Jeunesse municipal.



19 janv.

Réunion publique Quais de Neuville

Beaucoup de monde et un beau débat pour cette réunion publique de lancement de la concertation citoyenne dans le cadre du projet de réaménagement des Quais de Neuville, en présence de Fabien Bagnon, Vice-président de la Métropole en charge des mobilités et d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône.

19 nov.



Un arbre planté dans le Parc d'Ombreval avec le CME

Le Conseil municipal des enfants (CME) s'est rassemblé dans le Parc d'Ombreval pour finaliser un projet démarré en 2020, en plantant un érable vert de 5 ans près du Pavillon du Parc. L'inauguration s'est déroulée en présence d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, de plusieurs adjoints et d'un public composé d'une cinquantaine de personnes, dont de nombreux parents. Encore une mission réussie pour la commission environnement du CME qui continue activement son travail pour favoriser le développement de la nature et de la biodiversité en ville !

Neuville Ski

Pour les fêtes de fin d'année, Neuville s'est transformée en véritable station de ski ! Des télésièges et télécabines enchantées ont décoré le centre-ville pour plonger les promeneurs dans l'ambiance magique de la montagne. La traditionnelle calèche du Père Noël était également au rendez-vous, ainsi que de nombreuses animations proposées par l'association de management du centre-ville, CentreNeuville.

16-18 déc.



17-20 déc.

Maison du Père Noël

Le Théâtre des Bords de Saône a enchanté les enfants avec 13 représentations du spectacle *Nager dans les plaines*, 9 à destination des scolaires et 4 pour le grand public, toutes complètes. Les élèves des écoles de Neuville ont même été invités à apporter leurs dessins de mouton ou de poisson qui ont été exposés à l'entrée de la Mairie.



ROCKSAONEFESTIVAL.COM

NOUVEAU
9^e
EDITION



ROCK SAÔNE

FEST

**DU 24 AU 26
MARS 2023**

**NEUVILLE-SUR-SAÔNE
ST-GERMAIN-AU-MONT-D'OR**

**BOTTLE NEXT • ASPHALT
ULYSSE VON ECSTASY • LOGAR
LIGHTINGHOUSE • YOUNGCOMA • BORDERLINE
BLIND TEST DE NINA + DJ SET
MÉLI MÔMES**



Ref: 1011 - atelierneuvill.com - 4

